



OCTOBRE
4
2021

À PARTIR DE 17H

LE TRIBUNAL JUDICIAIRE &
LA FACULTÉ DE DROIT DU MANS
PRÉSENTENT LA NUIT DU DROIT

LES 40 ANS
DE L'ABOLITION
DE LA PEINE DE MORT
EN FRANCE



LA VISITATION (SALLE CHORUS)

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
72 000 LE MANS

INFORMATIONS

cdad-sarthe@justice.fr

PLACES LIMITÉES

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.LANUITDUDROIT.FR





Pour cette nouvelle édition de la Nuit du Droit, le lundi 4 octobre 2021 sera l'occasion de fêter le Droit au Mans et à Laval en célébrant les 40 ans de l'abolition de la peine de mort. En effet, c'est le 9 octobre 1981 que fut promulguée la loi portant abolition de la peine de mort. Progressivement, cette abolition a vu sa valeur juridique renforcée par la ratification de plusieurs protocoles internationaux mais également par son inscription dans la Constitution de 1958 lors de la réforme constitutionnelle du 23 février 2007. C'est au travers d'une double manifestation organisée conjointement à Laval et au Mans que juristes et personnalités de la société civile reviendront sur cet évènement majeur.

17h - Mot de bienvenue

- M. François GENICON, président du Tribunal judiciaire du Mans et du Conseil départemental de l'accès au droit
- Me Anne DE LUCA, bâtonnière de l'Ordre des avocats du barreau du Mans

17h30 - Extraits du discours de Robert BADINTER

Lectures par les étudiants de la Faculté de droit

18h - Projection du documentaire *Serge, condamné à mort*

Un film de Christine TOURNADRE, une production Compagnie des Phares et Balises, avec la participation de France Télévisions, Public Senat

19h - Débat & Échanges avec la salle

En présence de :

- Mme Marie BARDIAUX VAIENTE, historienne et scénariste de BD
- Me Boris MARIE, ancien bâtonnier
- M. Jean-François NOURRISSON, directeur de la maison d'arrêt du Mans
- M. Pascal LECUYER, directeur du SPIP de la Sarthe

PLACES LIMITÉES - PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.LANUITDUDROIT.FR